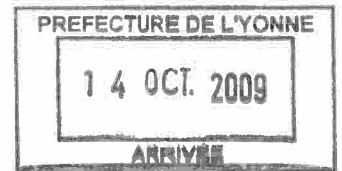


DEPARTEMENT DE L'YONNE



Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT

DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Conseil Communautaire

Séance du 02 Octobre 2009

CONVOICATIONS ADRESSEES A CHAQUE CONSEILLER LE 25 SEPTEMBRE 2009
COMPTE RENDU DE SEANCE AFFICHE A LA PORTE DE LA MAIRIE DE JOIGNY LE 12
OCTOBRE 2009
NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN EXERCICE : 26

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le deux octobre deux mille neuf à vingt heures dans les salons de l'Hôtel de Ville de Joigny sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Présidente.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Monsieur Ronan LAURENS, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Bernard MORAINÉ, Monsieur Nicolas SORÉ, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Madame Manuelle MOINE, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, représenté par Monsieur Alain GREMET,
Madame Françoise RAISON, représentée par Madame Raymonde ALLOUIS,
Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, représentée par Monsieur Yann CHANDIVERT.

ABSENT :

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Exonérations de TEOM pour 2010. (N°48)

N°48/2009

OBJET : Exonérations de TEOM pour 2010.

CONSIDERANT que les sociétés suivantes ont sollicitées l'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2010:

- **Puynesge** – 22 Route de Chamvres - 89300 Joigny
- **SA Philan Intermarché** – Parc Commercial de la Petite Ile – Rue des Entrepreneurs – BP 125 89303 Joigny Cedex
- **Vétimarché SAS Gnoux** – Parc Commercial de la Petite Ile – 89300 Joigny
- **LIDL** – 35 Rue Charles Péguy – 67200 Strasbourg / Hautepierre
- **Magasin GIFI** – SASU DISTRI Joigny – Route de Montargis « Les Prés Sergents » - 89300 Joigny
- **TWINNER Sport / SAS Île Sports** – Rue des Entrepreneurs – 89300 JOIGNY
- **GEMO Chaussures** ZC la petite Ile – rue des entrepreneurs -89300 JOIGNY
- **GEMO Vêtements** ZI la petite Ile – rue des entrepreneurs -89300 JOIGNY
- **SAS Car Valley** - BP 169 - RN 6 – Champlay - 89300 JOIGNY
- **SCI BRYL** – 30 Route de Chamvres – 89300 JOIGNY
- **Bricomarché** – Parc Commercial de la Petite Ile – 89300 Joigny

CONSIDERANT que ces sociétés ont apporté la preuve du recours à des entreprises spécialisées pour la collecte et le traitement de leurs déchets.

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à 25 voix pour et une abstention (Bernard MORAINÉ)

DECIDE d'exonérer de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères les entreprises précitées pour l'année 2010.

DEMANDE au Centre des Impôts l'application de la présente délibération.

Pour copie conforme,

Le Président,

Nicolas SORET

